KEOLA CONSULTING
Société de commissariat aux comptes membre de la
Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris
14 rue Scandicci 93640 Pantin
e-mail : hessoucalixte@net-c.com
Téléphone : 06 72 39 44 26

APPORTS EN NATURE

A LA SOCIETE

ABD TRANSPORT

Société par Actions Simplifiée

08 AVENUE HENRI BARBUSSE 93000 BOBIGNY

En cours d'immatriculation

Le 29 Juin 2024

I. Introduction 3
II. PRESENTATION DE L'OPÉRATION ET DESCRIPTION DES APPORTS 4
II.1 PRESENTATION DE L'OPERATION 4
II.1.1 Parties concernées 4
II.1.2 But et contexte de l'opération 4
II.1.3 Modalités de l'opération 5
II.2 EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS 5
II.2.1 Evaluation des apports 5
II.2.2 Rémunération des apports 5
III. DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS 6
III.1 DILIGENCES EFFECTUEES 6
III.2 APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS 6
IV. CONCLUSION 6

I. Introduction

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'associé fondateur de la société **ABD TRANSPORT,** le **30 mai 2024**, concernant l'apport des biens suivants :

M. BOUKACEM Hamid apporte :
- Camion de marque MERCEDES BENZ immatriculé EK-285-NV évalué à……32400 euros

M. MEHIRA Ahmed Lotfi apporte :
- Camion de marque MERCEDES BENZ immatriculé EG-450-VH évalué à…….31600 euros
Total des apports en nature...……..……...64000 euros

J'ai établi le présent rapport prévu à l'article L225-14 du Code de Commerce.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de cette mission en vous précisant qu'à aucun moment je ne me suis trouvé dans l'un quelconque des cas visés par les dispositions légales instituant des incompatibilités, interdictions ou déchéances d'exercices des fonctions.

Les éléments apportés sont définis dans le projet de statuts qui m'ont été soumis.
Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur de son apport n'est pas surévaluée.

A cet effet, j'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Les diligences mises en œuvre sont destinées à apprécier la valeur des apports, à m'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée, et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions à créer par la société bénéficiaire des apports.

Ma mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne m'appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

CH

II. PRESENTATION DE L'OPÉRATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

II.1 PRESENTATION DE L'OPERATION

Le projet de statuts dont vous avez eu connaissance contient les éléments essentiels et détaillés devant vous permettre d'apprécier en connaissance de cause la réalité de l'opération qui est soumise à votre approbation.

Mon rapport complète et précise le cas échéant ces informations, en mettant en évidence les contrôles et vérifications que j'ai effectués.

II.1.1 Parties concernées

- Société bénéficiaire

La société **ABD TRANSPORT** est une **société par actions simplifiée** en cours de formation, qui aura à la suite des apports en nature prévus et de la présente opération un capital de **64 000 euros** divisé en **640 Actions de 100 € euros** chacune de valeur nominale, dont le siège social sera **08 AVENUE HENRI BARBUSSE 93000 BOBIGNY**, et qui sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de **BOBIGNY**.

La société aura pour objet :

-Transports de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteurs, destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules excédant 3,5 tonnes ainsi qu'achat, vente et location sans chauffeur de tout type de véhicule.

- Les apporteurs :

M. BOUKACEM Hamid,

De nationalité : française,

Né le 16/05/1987 à TIZI-OUZOU (ALGERIE),

Demeurant 6 avenue Auguste Perret 95200 Sarcelles

ET

M. MEHIRA Ahmed Lotfi,

De nationalité : française,

Né le 03/07/1968 à BATNA (ALGERIE),

Demeurant 9 rue des blés 93210 Saint-Denis

II.1.2 But et contexte de l'opération

Les apports qui m'ont été soumis ont pour objet de valoriser le matériel apporté en pleine propriété par **M. BOUKACEM Hamid et M. MEHIRA Ahmed Lotfi.**

II.1.3 Modalités de l'opération

M. BOUKACEM Hamid et M. MEHIRA Ahmed Lotfi, apportent à la société les biens suivants:

M. BOUKACEM Hamid apporte :
- Camion de marque MERCEDES BENZ immatriculé EK-285-NV évalué à……..…32400 euros

M. MEHIRA Ahmed Lotfi apporte :
- Camion de marque MERCEDES BENZ immatriculé EG-450-VH évalué à……..…31600 euros

Total des apports en nature……...……..…..……...64000 euros

Evalués à un montant total de **64 000 euros**, et rémunérés par l'attribution à l'apporteur de **640 actions** nominatives.

Sur le plan juridique, l'opération d'apport sera réalisée dans le cadre du régime prévu par l'article L225-14 du Code de commerce.
Sur le plan fiscal, l'opération est placée sous le régime de l'article 810I du Code Général des Impôts en matière de droits d'enregistrement, et sous le régime fiscal prévu par l'article 150-0B du Code Général des Impôts en matière d'impôts directs.

II.2 EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS

II.2.1 Evaluation des apports

Le matériel a été évalué à **64 000 euros** :

Cette valorisation a été effectuée sur la base du coût engagé par l'apporteur pour l'acquisition du **matériel.**

II.2.2 Rémunération des apports

En rémunération des apports ci-dessus désignés, il sera attribué **640** actions, d'une valeur nominale de **100 euros** chacune, à l'apporteur **du matériel**, la répartition des apports sera effectuée de la manière suivante :

- **324 actions** pour **M. BOUKACEM Hamid**
- **316 actions** pour **M. MEHIRA Ahmed Lotfi**

CH

III. DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

III.1 DILIGENCES EFFECTUEES

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes, pour apprécier la valeur des apports. J'ai en particulier effectué les travaux suivants :

- Prise de connaissance de l'opération proposée et du contexte dans lequel elle se situe, et analyse des modalités comptables, juridiques et fiscales envisagées ;
- Examen du projet de statuts et des documents juridiques concernés par l'opération ;
- Examen des données du coût d'acquisition du matériel ;
- Contrôles des modalités juridiques de détention des droits et biens apportés.

III.2 APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

- Le **matériel** a été valorisé sur la base de leur coût d'acquisition fixé en fonction des montants facturés par le vendeur.

- Le **matériel** correspond au prix de marché exigé pour un **matériel** ayant des particularités similaires.

- Les travaux effectués n'ont pas révélé d'élément susceptible de remettre en cause la valeur des apports retenue.

IV. CONCLUSION

En conclusion de mes travaux, je suis d'avis que la valeur des apports s'élevant à **64 000 euros** n'est pas surévaluée et est au moins égale à la valeur au nominal des actions à créer par la société **ABD TRANSPORT.**

Fait à Pantin, le 29 Juin 2024

Le Commissaire aux apports

Monsieur Calixte Paulin HESSOU
Président de KEOLA CONSULTING
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris

KEOLA CONSULTING
SASU AU CAPITAL DE 1000€
SIRET/ 844 888 305 00027 CODE APE: 6920Z
TOUR ESSOR-17ème ETAGE
14, RUE SCANDICCI 93500 PANTIN
TEL: 06.72.39.44.26 - 09.52.37.05.40
@: HESSOUCALIXTE@NET-C.COM